

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

25 janvier 2020, 120^{ème} Cercle de Silence du Mantois, 10^{ème} année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

***est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.***

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 22 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin...

cerclesilencemantes@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Droit Au Logement, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

LES TRAVERSÉES DE LA MANCHE MULTIPLIÉES PAR QUATRE EN 2019

Près de 2500 migrants tentant de traverser la Manche pour rejoindre la Grande-Bretagne ont été secourus en mer en 2019, soit 4 fois plus qu'en 2018. La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord ont décompté 300 tentatives de passage, 261 ont avorté, quelques dizaines ont réussi.

De nombreux migrants craignent qu'il ne soit plus difficile avec le Brexit de rallier l'Angleterre. Les **passeurs tentent de les en convaincre, ils ont tout à y gagner !**

Avant 2017, les migrants tentaient la traversée par le tunnel mais début 2019 les **contrôles dans le tunnel ont été considérablement renforcés**. A peine 34 km séparent les côtes françaises des côtes anglaises, c'est peu mais la force des courants, la température de l'eau, le trafic maritime rendent la traversée très dangereuse, surtout pour des petites embarcations. 4 personnes sont mortes noyées en 2019.

C'est donc la voie maritime, **la plus dangereuse, qui est en train de se développer** au détriment de la voie sous la Manche, même si ces tentatives restent encore marginales par rapport au nombre de migrants découverts dans des camions dans le port de Calais (26 000 en 2018). Sohaib, un Syrien de 21 ans, déjà secouru en mer, est conscient des dangers encourus mais il veut à tout prix aller en Angleterre car il y a de la famille, des opportunités de travail et qu'il parle la langue. « *Je vais continuer d'essayer* » dit-il.

D'après des articles du journal « Le Monde » et de « France Info /Radio France »

UNE BONNE NOUVELLE : LA GRÈVE A PAYÉ

avec un dessin de TARDI



Même sans papiers, les travailleurs ont des droits.

A Alfortville, après six mois de grève 15 salariés qui déchargent les camions de Chronopost entre 3h 30 et 7h 30 du matin ont obtenu leur titre de séjour.

Pourtant, un système bien au point de sous-traitance permettait à Chronopost de ne pas les reconnaître. Ils étaient embauchés par une agence d'intérim, peu regardante sur leur titre de séjour, ce qui leur permettait de travailler avec la carte d'un frère, d'un cousin ou d'un ami, puis mis à disposition de la Société Derichebourg, sous-traitant de Chronopost.

Ce montage en cascade dilue les responsabilités de l'employeur et permet une pression maximum sur les salariés, précaires et interchangeables. Le 11 juin 2019 avec le soutien du syndicat SUD PTT ils ont cessé le travail et commencé à occuper l'entrepôt (voir Cercle de Silence octobre 2019) pour demander leur « admission exceptionnelle au séjour » comme salariés.

La Préfecture du Val de Marne examine les dossiers au cas par cas et il reste 13 personnes qui n'ont pas obtenu satisfaction. Mais, leur situation de travailleur a été reconnue et les papiers en règle leur permettront de voir leur droits mieux respectés.

LES 10 ANS DU CERCLE DU SILENCE DE MANTES -LA-JOLIE

En 2007, pour protester contre l'enfermement systématique en centre de rétention administrative des étrangers sans papiers entrés en France pour vivre mieux ou sauver leur vie, des Franciscains de Toulouse initient les premiers Cercles du silence.

Relayées par des associations comme la Cimade ou le réseau éducation sans frontière, RESF, ces protestations pacifiques se répandent dans plus de 180 villes en France.

Le premier Cercle du silence de Mantes a eu lieu en janvier 2010, et s'est renouvelé depuis 120 mois, avec des représentants, de toutes sensibilités, d'associations qui oeuvrent au service des migrants.

En 10 ans les lois sur l'immigration ont évolué, pas forcément dans le bon sens. La vigilance des Cercles du silence est toujours nécessaire.

Vous n'êtes pas obligés de rester une heure, cinq minutes peuvent suffire. Manifestez le respect dû à toute personne entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois, place Saint-Maclou.